

TECHNIQUES HOSPITALIERES

SECURITE INCENDIE

Evacuation des occupants (réf. réglementaires : art R4227-39)

CONTENU

- MODULE Organisation préalable et MODULE pratique comportant une évacuation générale du bâtiment
 - Le programme permettra au stagiaire
 - d'effectuer une évacuation rapide et en bon ordre des occupants de l'établissement lors d'une alarme incendie
 - de connaître et faire appliquer les moyens de cheminement pour assurer une bonne évacuation (chargé d'évacuation, guides et serre-files)

Dates	A définir
Durée et lieu	en intra ½ journée soit 3 heures
Coût	A définir
Personnes concernées	ensemble du personnel travaillant sur le site
Profil intervenant(s)	A définir